

Document de position de l'UIPES sur l'Évaluation d'Impact sur la Santé (EIS)



IUHPE
UIPES

www.iuhpe.org

Résumé

Développé par le Groupe de travail mondial de l'UIPES sur l'EIS

OBJECTIF

Ce document de position sur l'évaluation d'impact sur la santé (EIS) et la promotion de la santé fournit des informations pour guider les membres et le Conseil Exécutif de l'Union internationale de Promotion de la Santé et d'Éducation pour la Santé (UIPES) lorsqu'ils entreprennent des actions pour renforcer l'efficacité des politiques, des plans et des projets destinés à améliorer la santé des populations et à faire progresser l'équité en santé.

DÉFINITION DE L'EIS



L'EIS est une combinaison de méthodes et d'outils d'analyse grâce à laquelle les politiques, les programmes ou les projets peuvent être évalués pour identifier leurs effets potentiels sur la santé des populations, et la distribution de ces effets dans les populations (adapté d'après ECHP 1999, Mahoney et Morgan 2001). L'EIS identifie les actions appropriées pour gérer ces effets (Quigley et al. 2006).

L'UIPES encourage et soutient l'utilisation de l'EIS car elle reconnaît l'opportunité offerte par celle-ci d'accroître les impacts positifs sur la santé des plans, programmes, projets ou politiques développés par tous les secteurs.

PRINCIPES QUI SOUS-TENDENT L'EIS ET SON UTILISATION

Les principes directeurs de l'EIS sont l'équité, la durabilité, la démocratie, l'inclusivité, l'utilisation de multiples sources de données probantes, l'utilisation éthique des données probantes, la souplesse de l'approche et la collaboration au travers de multiples secteurs et disciplines.

CE QUE L'EIS N'EST PAS :



- un remplacement des activités de planification
- une évaluation qui est généralement réalisée pendant ou après la mise en œuvre
- une recherche descriptive en elle-même ; elle cherche à documenter les éléments associés à la prise de décision.

LES ÉTAPES DE L'EIS

Sélection : déterminer si une EIS est appropriée ou requise

Cadrage : établir les paramètres ou termes de référence pour l'EIS

Analyse : évaluer les impacts potentiels positifs ou négatifs sur la santé humaine

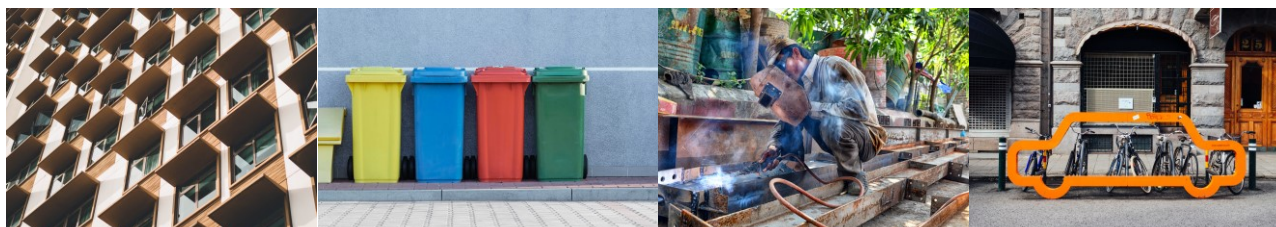
Recommandations : développer des actions pour améliorer la santé et minimiser les préjudices

Suivi et évaluation : assurer une surveillance de suivi et l'utilisation du plan de gestion de la santé ; évaluer les processus impliqués dans l'EIS et son impact.

L'UTILISATION DE L'EIS



L'EIS a été appliquée à un large éventail de politiques, de plans, de programmes et de projets ayant trait à l'utilisation des terres et l'aménagement du territoire, le transport, le logement, l'énergie, les industries extractives, la gestion des déchets, l'adaptation aux changements climatiques et son atténuation, l'emploi, et les revenus (Kemmerling 2013). Il existe également différentes formes d'institutionnalisation de l'EIS et différentes configurations de mise en œuvre (obligatoire, volontaire) aux niveaux national et local.



LES RÔLES DE L'UIPES DANS L'EXPANSION DE L'UTILISATION DE L'EIS POUR PROMOUVOIR LA SANTÉ

L'UIPES a conscience que l'EIS joue un rôle essentiel pour promouvoir la santé et elle cherchera à faciliter son inclusion dans toutes les stratégies globales destinées à promouvoir la santé. L'UIPES adopte la position selon laquelle l'évaluation d'impact sur la santé :

- joue un rôle significatif pour promouvoir la santé et pour faire progresser l'équité en santé
- est une part importante de la pratique de la promotion de la santé et est distincte de la planification, de l'évaluation et de la surveillance
- devrait être intégrée et alignée sur les autres formes d'évaluation d'impact
- constitue une composante clé des orientations stratégiques de l'UIPES qui incluent la santé dans toutes les politiques, le plaidoyer, le transfert de connaissances et le développement des ressources humaines
- constitue un outil pertinent pour atteindre les Objectifs de développement durable (Nations Unies 2012).

L'UIPES facilite l'échange des idées et des développements concernant l'EIS, et soutient la pratique de l'EIS dans de nombreux pays. L'UIPES y parvient au travers de :

- ses conférences mondiales et régionales ; ses comités régionaux ; sa revue révisée par des pairs
- ses projets menés dans de nombreux pays
- ses réseaux de recherche et de pratique, y compris le soutien de ses Groupes de travail mondiaux
- ses partenariats stratégiques avec des organisations internationales parmi lesquelles l'Organisation mondiale de la Santé, l'Association internationale pour l'évaluation d'impact, et d'autres associations professionnelles et groupes de la société civile.



IUHPE
23rd World Conference
on Health Promotion

ECHP (1999). *Gothenburg Consensus Paper on Health Impact Assessment: Main concepts and suggested approach*. European Centre for Health Policy. Brussels: WHO Regional Office for Europe.

Kemmerling, J. (Ed.) (2013). *Health Impact Assessment: Past achievements, current understandings, and future progress*. Oxford: Oxford University Press.

Mahoney, M. and Morgan, R.K. (2001). Health Impact Assessment in Australia and New Zealand: An exploration of methodological concerns. *Health Promotion & Education*, 8(1): 8-11. <https://doi.org/10.1177/102538230100800104>

Quigley, R., den Broeder, L., Furu, P., Bond, A., Cave, B. and Bos, R. (2006). *Health Impact Assessment International Best Practice Principles*. Special Publication Series No. 5. Fargo, USA: International Association for Impact Assessment. http://www.iaia.org/uploads/pdf/SP5_3.pdf

United Nations (2012). *66/288. The Future We Want*. Resolution adopted by the General Assembly on 27 July. New York: United Nations. http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/66/288&Lang=E